



A Attalens, Mathieu (à gauche), Guillaume (à droite) et Jérémie (absent) Savoy vont reprendre la ferme familiale. E. FRILOUD



Stéphane Lambert écoule une trentaine de paniers en vente directe et approvisionne des crèches de la région. E. FRILOUD



Grégoire Berger mise sur la permaculture pour exploiter le terrain familial après avoir évolué dans la musique. E. FRILOUD

REPRISE D'EXPLOITATION

Tous les chemins mènent à la terre

Elise Frioud

Le métier d'agriculteur fait toujours rêver, y compris en dehors du cercle familial. Les candidats à la reprise ne manquent pas, malgré les difficultés.

Le métier d'agriculteur a beau ne pas être tout rose, il continue d'attirer. Les candidats à l'installation sont nombreux et leurs profils variés: enfants ou neveux d'agriculteurs, citadins en mal de grand air, agronomes ou biologistes voulant œuvrer pour la nature, amoureux de vaches ou maraîchers dans l'âme, individus, couples ou collectifs rêvant de partager une aventure commune.

Engouement malgré les obstacles

Les cours de formation font le plein, les exemples pleuvent. Preuve de cet engouement, le Conseil national vient d'accepter le postulat de Beat Jans «Faciliter la reprise des terres et des exploitations agricoles». Il a dès lors chargé l'OFAG de mettre en évidence les potentiels qui existent pour alléger la reprise d'exploitation par des personnes extra-familiales ou dans le cadre d'initiatives collectives. Un tel potentiel existe sans doute: en France, où ils sont soutenus par diverses aides, les néoruraux représentent un tiers des installations.

Les candidats à l'agriculture se heurtent pour l'heure à des

difficultés. La recherche d'une parcelle ou d'un domaine et son financement, en premier lieu. «Devenir entrepreneur est un équilibre précaire», avertit également Samuel Joray, de l'Institut agricole de Grangeneuve. «Cela nécessite une planification stratégique, une analyse de l'environnement, un budget de travail. Attention aussi aux effets de mode en matière de consommation alimentaire. Il est pertinent de vérifier que l'on répondra à un besoin», précise-t-il.

Des obstacles qui ne semblent pas entamer la motivation de ces jeunes. Agri en a rencontré quelques-uns.

Ils parlent sur les légumes

A Pont-en-Ogoz (FR), Stéphane Lambert entame sa seconde saison comme maraîcher. L'électricien de formation, originaire de Genève, a récemment remis en question ses choix professionnels. «J'étais stressé dans mon job, je ressentais un mal-être», explique celui qui a ensuite obtenu son CFC de maraîcher à Châteauneuf (VS). Coup de chance en 2016: après avoir vu le film *Demain*, la propriétaire d'un domaine agricole entreprend de louer une parcelle à un jeune maraîcher. C'est ainsi qu'il se voit confier la responsabilité d'un demi-hectare avec une vue magnifique sur le lac de la Gruyère et l'île d'Ogoz. «Cette surface était auparavant exploitée en pâturage par l'agriculteur qui loue le reste du domaine. Il s'est montré très ouvert face à mon projet», se réjouit le jeune.

Au bénéfice d'un bail de 7 ans et secondé d'un stagiaire, Stéphane Lambert écoule sa production en vente directe via un système de paniers hebdomadaires. «C'est la seule manière d'atteindre une certaine rentabilité, et de toute façon, je n'existe pas pour les gros distributeurs, je suis trop petit. Mais ça fonctionne plutôt bien. J'ai une trentaine d'abonnés, je livre également deux crèches, le Port à Fribourg et un magasin bio», explique-t-il.

L'entrepreneur a dû tout mettre en place lui-même. Le volume de production étant encore limité, il a toutefois conservé un emploi d'électricien en hiver. «Pour l'instant, cet apport financier est indispensable», précise-t-il.

Parcours un peu similaire pour Ivo Fisler et sa compagne Ann-Kathrin, qui viennent d'acheter une ferme à Rechthalten (FR) où ils produisent des légumes et élèvent des moutons. «Nous sommes les deux biologistes et avons obtenu notre CFC de maraîcher afin d'acheter une ferme. Nous avons cherché deux ans avant de trouver notre bonheur sur ce domaine de 6 hectares», explique l'agriculteur. «Nous avons choisi de nous lancer dans les légumes car il y a une demande pour ce genre de produits. Pour démarrer, nous avons toutefois pu compter sur l'aide de notre famille», indique-t-il.

Même motivation chez Grégoire Berger, d'Arconciel (FR), dont le projet n'en est qu'aux prémices. Le boulanger-pâtis-

sier de formation a travaillé une quinzaine d'années dans la vente d'électronique de divertissement et dans la musique, un milieu «stressant et abstrait». Une parcelle agricole de 3700 m² en mains familiales lui a donné l'idée de s'installer pour produire des légumes. «D'abord pour me nourrir moi, puis ma famille et si possible commercialiser ma production localement», envisage le jeune homme qui aimerait également accueillir des consommateurs sur sa parcelle dans un but pédagogique. Pas de formation agricole prévue, mais un cours de permaculture. «Je suis au chômage et je n'ai aucune aide pour me lancer. Mais je suis prêt à prendre des risques et à m'investir sans compter», explique-t-il.

Entre curiosité et méfiance

On peut aussi voir l'installation comme un défi même si l'on est fils d'agriculteurs. C'est le cas de Guillaume, Mathieu et Jérémie Savoy, d'Attalens (FR). Trois frères qui ont d'abord fait des études avant d'envisager la reprise de l'exploitation familiale de 33 hectares. Au bénéfice d'un Master en histoire contemporaine, Guillaume explique: «Nous avons toujours continué à travailler à la ferme durant l'été et les week-ends. Il n'y avait rien de décidé au sujet d'une reprise, mais elle était présente en trame de fond».

Guillaume travaille déjà avec son papa et vient d'achever son CFC agricole afin d'avoir toutes les cartes en

main pour reprendre le domaine en fin d'année. «Cette formation était importante. Elle atteste ma capacité à gérer l'exploitation.» La forme future de collaboration entre les trois frères n'est pas encore totalement définie. Il est possible qu'ils continuent à travailler à côté, selon les opportunités. Conscients des contraintes qu'implique le métier, les trois frères se réjouissent de collaborer pour pouvoir bénéficier de temps libre.

«On sent de la curiosité et parfois un peu de méfiance de la part du monde agricole, du fait que nous sommes partis faire des études. Notre projet qui mise sur l'agriculture bio, la vente directe, la diversité et l'agroforesterie, tout en étant le plus autonomes possible, suscite également des interrogations. Les gens ne sont pas forcément tendres. Ce n'est donc pas plus facile parce que nous sommes fils d'agriculteur. C'est un peu comme si on devait à nouveau faire nos preuves après être sortis du cercle», témoigne Guillaume.

«Pour nous, c'était en tout cas positif de faire des études. Ce sont des compétences supplémentaires, c'est une sécurité financière, c'est aussi une ouverture. Nous nous sommes ouverts à l'extérieur, et avec notre projet de vente directe, nous souhaitons maintenant ouvrir notre domaine au monde», indique Mathieu, qui achève de son côté son Bachelor d'enseignement.

Le virus de l'agriculture ne touche d'ailleurs pas que les hommes. Passionnée de va-

ches depuis toujours, Laura Papaux a suivi le CFC agricole, le brevet et la maîtrise après des études de musique. Elle exploite désormais un domaine à Cerniat (FR), tandis que son mari Raymond loue une exploitation à Treyvaux (FR).

«Une jeune femme qui s'installe, ce n'est pas forcément bien vu, surtout quand elle ne vient pas de la région. Notre situation actuelle avec deux domaines relativement distants n'est pas évidente. Financièrement, il a aussi fallu que mes parents m'aident en hypothéquant leur maison et nous avons conservé nos emplois respectifs pour assurer une certaine sécurité au cas où. Mais nous sommes heureux d'avoir pu acquérir un domaine, de construire quelque chose et d'avoir nos vaches», explique-t-elle.

Signal encourageant

Enfin, ce sont parfois des agriculteurs déjà installés qui souhaitent faire une place à des jeunes et encourager une nouvelle dynamique. Lui-même carrossier avant de devenir agriculteur, Stéphane Vial, de la ferme des Sens, à Châtel-Saint-Denis, envisage de mettre à disposition 6 à 7000 m² de terrain pour de jeunes maraîchers souhaitant s'installer. «Il y a une demande pour ce genre de produits. C'est une idée qui me trotte dans la tête depuis un moment», explique l'agriculteur qui achète pour l'instant des légumes à un collègue afin d'approvisionner son magasin.

Se renseigner sur les possibilités de soutien

S'installer sur une exploitation demande motivation mais également argent. Lorsque le domaine ou la parcelle sont repris en location, les conséquences sont moins importantes que s'il faut l'acheter. Joël Bader, du Service de l'agriculture fribourgeoise, a apporté quelques précisions lors d'un cours donné récemment à Grangeneuve par l'association des petits paysans VKMB.

C'est la Loi fédérale sur le droit foncier rural qui détermine les conditions en la matière. Elle précise à son article 61 qu'une autorisation est nécessaire. Celle-ci est accordée si l'acquéreur s'engage à exploiter le domaine à titre personnel et si le prix d'achat n'est pas surfait (notion définie par chaque canton). Le prix d'achat est de toute façon encadré par le prix licite.



Les cantons peuvent octroyer des prêts dans le cadre de l'achat de domaines agricoles. Ils ne sont pas soumis à la charge maximale.

Face à plusieurs offres, le vendeur pourra donc se permettre de formuler des critères ou de favoriser un profil particulier de repreneur (fa-

mille avec enfants, production bio...).

La valeur de rendement, utilisée dans les remises familiales, n'est pas prise en compte

dans le cadre d'un achat extra-familial. C'est la valeur vénale, deux à quatre fois supérieure, qui fait foi. L'acquéreur est par contre limité par la charge maximale d'endettement: les banques ne prêtent qu'à hauteur de 135% de la valeur de rendement. Le solde doit être couvert par des fonds propres ou des aides structurelles, telles que les crédits cantonaux. Dans certains cas, il est possible de dépasser la charge maximale.

Les cantons disposent de moyens pour aider le financement des projets agricoles. Au niveau fédéral, l'aide initiale peut être demandée jusqu'à 35 ans. Des solutions de financement par étapes sont également envisageables. Dans tous les cas, se renseigner auprès d'une source sûre avant de signer un contrat d'achat! EF

L'avis d'un expert

Comment l'USP apprécie-t-elle ces initiatives?



François Monin

Division économie agraire de l'USP

«Comme pour les remises extra-familiales, l'USP estime qu'il est intéressant que des personnes externes au secteur soient attachées à l'agriculture et à la production de denrées alimentaires. L'intérêt grandissant pour l'alimentation et pour un certain retour aux sources est à saluer. Il apporte une dynamique positive pour l'agriculture de demain. Chaque initiative personnelle, venant du monde rural ou externe, peut être source d'innovation, de nouvelles connaissances et de valeur ajoutée. Au cas par cas, la relation entre exploitant actuel et néorural doit être construite de manière harmonieuse. Locations, reprises et autres types de contrats doivent permettre aux deux partis d'être mieux nantis qu'auparavant. Il est important que les lois sur le bail à ferme agricole et sur le droit foncier rural soient respectées. Au-delà des questions financières à régler, l'aspect de formation professionnelle est également primordial. Au final, l'USP salue ces démarches nouvelles, pour autant qu'un professionnalisme puisse être garanti.» EF